

Publié par

Le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

1, rue Yonge, bureau 2402 Toronto (Ontario) Canada M5E 1E5

Téléphone : 416-212-3893
Télécopieur : 416-212-3899
Site Web : www.heqco.ca
Courriel : info@heqco.ca

Se référer au présent document comme suit :

DeClou, L. (2014). Rendements sociaux : évaluation des avantages de l'enseignement supérieur. Toronto : Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Table des matières

3
5
5
6
7
7
8
11
13
17
19
21
21
23

Liste des figures

Figure 1 : Pourcentage de détenus par niveau de scolarité	18
Figure 2 : Taux de chômage par niveau de scolarité (25 à 64 ans), 2002-2012	20
Figure 3 : Gains médians des travailleurs à temps plein toute l'année par niveau de scolarité (de	25 à 64 ans),
2005	21
Liste des tableaux	
Listo dos tubicada	
Tableau 1 : Sources de données	10
Tableau 2 : Don de charité par niveau de scolarité, revenu du ménage : 60 000 \$ à moins de 100	000 \$12
Tableau 3 : Efficacité collective par niveau de scolarité	13
Tableau 4 : Santé autoévaluée par niveau de scolarité	14
Tableau 5 : Consommation hebdomadaire d'alcool par niveau de scolarité	14
Tableau 6 : Statut de fumeur par niveau de scolarité	15
Tableau 7 : Satisfaction à l'égard de la vie par niveau de scolarité	15
Tableau 8 : Niveau de stress quotidien autodéclaré par niveau de scolarité	
Tableau 9 : Principale source de stress par niveau de scolarité	
Tableau 10 : Satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-vie personnelle par niveau de scolarité	

Résumé

Bien que les discussions sur la valeur de l'éducation mettent souvent l'accent sur les gains économiques, les rendements sociaux de l'éducation sont vastes et peuvent être récoltés au niveau individuel (une meilleure santé p. ex.) et au niveau sociétal (des taux inférieurs de criminalité p. ex.).

À partir d'un agencement de nouvelles analyses et d'analyses existantes, le présent document explore les avantages et désavantages individuels liés à l'éducation, en mettant l'accent sur l'engagement civique; la santé et le bonheur; la criminalité; l'aide sociale et le chômage. Les constatations laissent clairement entendre que les investissements en éducation engendrent aussi bien des bénéfices individuels que sociaux. Bien que l'on ne puisse pas établir de lien de causalité entre le niveau de scolarité et les rendements examinés, il est évident que les personnes qui ont fait des études postsecondaires (EPS), sous une forme quelconque, s'en tirent souvent mieux que celles qui n'ont qu'un diplôme d'études secondaires.

Ainsi, au chapitre de l'engagement civique, les diplômés d'université sont plus susceptibles que les diplômés du secondaire de faire du bénévolat ou de donner de l'argent. Des niveaux élevés de scolarité augmentent également la probabilité de voter et d'autres formes de participation politique. Au chapitre de la santé et du bonheur, les diplômés universitaires ont tendance à accorder à leur santé physique et mentale une note plus élevée que les personnes qui ont étudié moins longtemps, et sont également moins susceptibles de fumer. Enfin, le bonheur et la satisfaction à l'égard de la vie tendent également à augmenter avec le niveau de scolarité.

Les citoyens scolarisés sont moins susceptibles d'être incarcérés et cela est tout particulièrement évident lorsque l'on compare les diplômés du secondaire aux personnes qui n'ont pas terminé leur secondaire. Ceci dit, certains types de crime sont plus répandus dans certaines populations et les personnes plus scolarisées sont plus susceptibles de commettre des crimes de cols blancs. Enfin, les personnes scolarisées affichent des taux de chômage inférieurs et se sont mieux tirées de la dernière récession économique que les autres. Ajoutons qu'elles étaient moins susceptibles d'avoir eu recours à l'aide sociale et que, le cas échéant, elles ont touché de l'aide sociale moins longtemps que les autres, en particulier les femmes.

Introduction

Au printemps 2013, le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur a diffusé un rapport qui évaluait le <u>rendement du système d'éducation postsecondaire de l'Ontario</u>. Ce rapport a exploré quatre domaines d'indicateurs de rendement, dont les retombées sociales de l'enseignement supérieur. Le présent rapport En question approfondit la réflexion sur le concept de retombées sociales en examinant les rendements sociaux de l'enseignement supérieur.

Les évaluations des avantages de l'enseignement supérieur se concentrent souvent sur les rendements économiques. S'il est vrai que les emplois exigeant des niveaux élevés de scolarité procurent des gains plus importants que les autres et que les salaires ont tendance à augmenter avec le niveau de scolarité, l'histoire ne s'arrête pas là. Les rendements sociaux peuvent être considérés comme un autre bénéfice de l'éducation : ce sont les avantages qui peuvent être récoltés tant au niveau individuel que sociétal, mais qui sont rarement mesurés en termes monétaires.

Il ya deux principales façons de comprendre les rendements sociaux. D'abord, on les définit comme « des conséquences positives (ou négatives) dont bénéficient des personnes autres que la personne ou la famille qui a pris la décision relative à la scolarité » (Riddell, 2004, p. 1). Le taux de criminalité nous fournit ici un exemple : lorsque le niveau de scolarité d'une société augmente, l'incidence de la criminalité diminue; de faibles taux de criminalité profitent à l'ensemble de la collectivité et pas seulement à la personne ou à la famille qui a pris la décision relative à la scolarité. On croit donc que l'éducation produit un rendement social au niveau sociétal et non pas seulement aux seuls niveaux individuel ou familial.

Oreopoulos and Salvanes (2011) conçoivent différemment les rendements sociaux, selon eux « l'éducation génère de nombreuses expériences et touche de multiples dimensions de la compétence qui peuvent, en retour, toucher des aspects centraux de la vie d'une personne, tant sur le marché du travail qu'à l'extérieur » (p. 159). Un bon exemple de ce type de rendement social, que l'on peut également voir comme un rendement économique, nous est fourni par la corrélation entre les faibles taux de chômage et les niveaux de scolarité supérieurs. Au niveau individuel, non seulement un faible taux de chômage signifie-t-il une probabilité réduite de chômage et du recours éventuel à l'aide sociale, mais il a également des répercussions sur la santé. Ainsi, on a constaté l'existence d'un lien entre le chômage et une image négative de soi et la dépression (Sheeran, Abrams & Orbell, 1995).

Le rapport met l'accent sur les rendements sociaux pour le particulier, mais les conclusions présentées soulignent également l'existence de rendements sociaux au niveau sociétal. À titre d'exemple, les dons de charité accrus des personnes dont le niveau de scolarité est élevé ont des répercussions positives évidentes sur les personnes qui sont dans le besoin, mais qui ne participent pas au processus décisionnel concernant l'éducation. Le fait qu'une proportion plus importante de citoyens participe à la vie politique et à la société civile laisse également entendre un rendement social au niveau sociétal puisque l'on peut supposer que plus la proportion d'électeurs est élevée, plus leurs intérêts sont susceptibles d'être représentés au gouvernement. Si le présent rapport ne tient pas compte de la relation entre scolarité et productivité ou de l'augmentation des gains personnels qui découle plus généralement de l'éducation, ces réalités ont également des répercussions sociales – elles donnent lieu, par exemple, à une augmentation des recettes fiscales et, vraisemblablement, à l'amélioration des programmes sociaux ou à une augmentation de leur nombre (Davies, 2002).

Un vaste éventail de mesures ont été examinées par les ouvrages traitant des rendements sociaux de l'éducation (engagement civique, criminalité, santé, bonheur, environnement, famille, effets fiscaux et sur les transferts, cohésion sociale et bien-être social, apprentissage permanent, et aide sociale et chômage p. ex.). Notre discussion mettra cependant l'accent sur les rendements sociaux ayant fait l'objet du plus grand nombre d'études ou qui s'appliquent le mieux au Canada. Quatre domaines ont été définis comme pertinents aux fins de notre discussion sur les rendements sociaux dans le contexte canadien : 1) l'engagement civique; 2) la santé et le bonheur; 3) la criminalité; 4) l'aide sociale et le chômage. Malgré les efforts déployés pour

mettre en évidence les recherches fondées sur des données canadiennes, le manque d'études pertinentes a rendu nécessaire une revue de la littérature plus vaste s'appuyant sur des données provenant du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni.

Enfin, nous apportons un point de clarification avant de poursuivre. La recherche sur les rendements sociaux de l'éducation a du mal à déterminer les liens de causalité. Si certaines études ont tenté d'aller au-delà de la corrélation, les analyses se sont souvent heurtées à une résistance considérable. La démonstration de la causalité est une tâche difficile pour de nombreux chercheurs, en particulier lorsqu'il est question de systèmes complexes comme les sociétés – le nombre de variables en jeu dans un processus donné étant alors si grand qu'il est pratiquement impossible de tous les prendre en compte. Qui plus est, comme le souligne Michalos (2007), la compréhension de l'interaction entre deux variables quelconques, comme l'éducation et le bonheur, dépend souvent de la manière dont ces termes sont définis et opérationnalisés. En dernier ressort, l'absence de relations de cause à effet n'est pas spécifique à l'analyse des rendements sociaux de l'éducation, mais témoigne plutôt de la réalité d'une recherche sociologique complexe. Il s'ensuit que l'absence de relations de causalité ne doit pas exclure la considération des rendements sociaux du processus d'élaboration de politiques. Le présent rapport souligne plutôt qu'il est important d'en tenir compte lorsque des décisions concernant l'enseignement supérieur sont prises au niveau individuel ou dans la perspective de l'adoption de politiques.

Ce rapport En question comprend trois sections. La première présente un aperçu des publications sélectionnées et de la recherche empirique sur les rendements sociaux. La deuxième décrit les sources pertinentes dans le cadre de cette étude et s'appuie sur celles-ci pour présenter les analyses des quatre types de rendements sociaux examinés. Enfin, la conclusion résume les principales constations.

Revue de la littérature

La revue de la littérature et les analyses portent principalement sur quatre domaines qui sont les plus souvent examinés par la littérature pertinente ou encore qui s'appliquent le mieux à la société canadienne. Chaque domaine d'intérêt est présenté séparément, mais cela ne devrait pas minimiser leur interdépendance.

Engagement civique

Une gamme d'aspects de l'engagement civique pourraient être étudiés sous cette rubrique générale, mais quelques-uns se démarquent dans les ouvrages. Les mesures couramment utilisées de l'engagement civique sont, entre autres, le vote, les dons de charité et le bénévolat. Ce sont non seulement de bonnes mesures de l'engagement civique, mais également des variables faciles à recueillir; elles figurent donc souvent dans les enquêtes.

Une association positive entre l'éducation et le geste de voter a été signalée par un certain nombre de chercheurs (Pallas 2001; Dee, 2004; Milligan, Moretti et Oreopoulos, 2004; Riddell, 2004; Curtis et al., 2008; Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur 2013; etc.), laissant entendre que les personnes dont le niveau de scolarité est élevé sont plus susceptibles de voter. Cela ne signifie pas que l'obtention de titres d'études additionnels incite les personnes à voter, mais plutôt qu'il y a une corrélation positive entre les deux.

Bien que la causalité soit difficile à démontrer, certains chercheurs ont tenté de le faire. Dans leurs travaux, Milligan et al. (2004) et Dee (2004) utilisent des variables instrumentales pour prouver l'existence d'une relation de cause à effet entre le niveau de scolarité et le vote. Ces chercheurs s'intéressent principalement au niveau secondaire, mais des associations positives ont également été constatées au niveau postsecondaire.

Le bénévolat et les dons de charité, d'autres mesures de l'engagement civique fréquemment utilisées, sont également positivement corrélées à l'éducation (p. ex. Owens, 2004; Riddell, 2004; Hout, 2012). Wolfe et Zuvekas (1997) recensent des études qui remontent aux années 1970 démontrant une association positive entre le niveau de scolarité et les dons de charité mesurés en temps (bénévolat) et en argent. On peut contester le lien entre des dons en argent et le niveau de scolarité en raison de la corrélation positive entre l'éducation et les gains (voir la figure 3, annexe A). Cependant, même après avoir tenu compte du revenu, Hodgkinson et Weitzman (1988) démontrent que les diplômés postsecondaires donnaient un pourcentage plus élevé de leur revenu à des organismes de charité que les diplômés du secondaire.

Santé et bonheur

La corrélation entre le niveau d'études et la santé est bien documentée (p. ex. Leigh, 1981; Stacey, 1998; Pallas, 2001; Mirowsky et Ross, 2003; Owens, 2004; Robison et Christophersen, 2004; Riddell, 2004; Lleras-Muney, 2005; Hout, 2012). De manière générale, plus le niveau de scolarité d'une personne est élevé, meilleur est son état de santé et celui de sa famille, sur la base de variables telles que la santé physique, la mortalité (infantile) et le bien-être psychologique. On a également prouvé que non seulement la santé du sujet, mais également celle du conjoint et de ses enfants étaient positivement corrélée au niveau de scolarité (des parents) (p. ex. Grossman, 1975; Wolfe et Behrman, 1982; Behrman et Wolfe, 1987; Grossman et Joyce, 1989).

Le bonheur et la satisfaction à l'égard de la vie sont étroitement liés à la santé et l'on pourrait soutenir que ce sont des indicateurs approximatifs du bien-être psychologique. Des associations positives entre le bonheur et l'éducation ainsi qu'entre satisfaction à l'égard de la vie et l'éducation, corroborent les conclusions relatives à la santé et au bien-être psychologique (Yang, 2008; Miner, 2010; Hout, 2012). Oreopoulos et Salvanes (2011) démontrent qu'une fois pris en compte une vaste gamme de variables de base ainsi que le revenu, il existe une corrélation positive entre le bonheur autodéclaré et le niveau de scolarité.

Le problème lié à la démonstration de la causalité est également souligné dans les recherches qui analysent les liens entre l'éducation et la santé. La causalité peut être difficile à démontrer, en partie parce qu'il est fréquent que l'on ne puisse pas tenir compte d'un certain nombre de variables non mesurées dans les enquêtes, mais qui peuvent toutefois être liées à la variable à l'étude. Riddell (2004) souligne que les résultats empiriques pourraient appuyer l'idée que l'éducation a un effet causal sur la santé, mais que l'on manque de données pour montrer les différentes manières dont cet effet peut se produire. Cela ne signifie toutefois pas que l'on n'ait jamais essayé de démontrer cette causalité. Adoptant une approche similaire à celle de Milligan et al. (2004) et Dee (2004), Lleras-Muney (2005) examine l'incidence causale de l'éducation sur la santé, plus précisément sur la mortalité, et fournit la preuve d'un effet causal important en utilisant les lois sur la scolarité obligatoire comme instruments.

Les recherches qui utilisent la fréquentation scolaire obligatoire pour démontrer une causalité, comme celle de Lleras-Muney (2005), ne manquent pas d'être contestées. Mazumder (2007) explore l'effet de l'éducation sur la santé à l'aide des lois obligeant la fréquentation scolaire. Ses résultats remettent en question ceux de Lleras-Muney (2005) et il fait une mise en garde contre l'utilisation de ces lois pour tirer des conclusions au sujet de l'effet causal de l'éducation sur la santé à long terme (Mazumder, 2007). Stephens et Yan (2013) remettent également en question l'utilisation de ces lois pour faire des inférences causales. L'absence de consensus limite les conclusions sur la relation de cause à effet entre l'éducation et la santé, mais les données recueillies laissent supposer qu'il existe une relation positive entre ces variables.

Selon Feinstein (2002), les effets de l'éducation sur la santé peuvent être ventilés selon : 1) les facteurs économiques – un résultat de l'emploi et du revenu et qui se manifestent dans des aspects tels qu'une meilleure nutrition et de meilleurs soins de santé; 2) les comportements liés à la santé, y compris des facteurs

tels que l'exercice, le tabagisme et la consommation d'alcool; 3) les facteurs psychosociaux, comme le sentiment de contrôle sur sa vie, D'autres chercheurs ont également spéculé sur l'incidence de l'éducation sur la santé. Ainsi, Riddell (2004) présente des données probantes appuyant l'idée d'une incidence de l'éducation sur la santé découlant de l'utilisation accrue des connaissances sur la santé. Owens (2004) propose également d'autres façons dont l'éducation et la santé peuvent être liées, notamment le niveau de pollution du quartier et la capacité d'utiliser plus adéquatement les services de soins de santé.

Criminalité

Les données qui décrivent la relation entre l'éducation et la criminalité ne sont pas aussi claires que celles des autres rendements sociaux. Riddell (2004) souligne les revues de la littérature de Witte (1997) et de McMahon (1999) qui n'ont trouvé aucune preuve à l'appui des affirmations selon lesquelles l'éducation a une incidence positive sur la criminalité, une fois les autres facteurs pris en compte. Des travaux plus récents apportent toutefois des preuves à l'appui de ces affirmations (p. ex. Lochner, 2004; Lochner et Moretti, 2004; Robison et Christophersen, 2004).

Les explications de la relation entre l'éducation et la criminalité sont parfois de nature économique, parfois de nature sociale ou les deux. Feinstein (2002) décrit cinq types d'effet possibles de l'éducation sur la criminalité : 1) l'effet du revenu, qui augmente les coûts d'opportunité associés à l'activité criminelle; 2) les effets directs sur la patience et l'aversion pour le risque, selon lequel l'éducation augmente la patience; 3) les effets directs du rendement du crime, selon lesquels l'éducation peut mener à une augmentation du revenu grâce à la criminalité, comme dans le cas des crimes de cols blancs (Lochner, 2004); 4) la délinquance et les effets directs du plaisir tiré de la criminalité, ce qui est tout particulièrement pertinents dans le cas des adolescents et selon lesquels la fréquentation scolaire diminue le temps disponible pour commettre des crimes; 5) l'effet intergénérationnel qui souligne que l'activité criminelle est concentrée dans les familles et peut être attribuable à des facteurs environnementaux et génétiques. Le lien à l'éducation n'est pas direct ici, mais peut se trouver dans d'autres influences, comme les attentes parentales en matière d'éducation, l'incidence du niveau de scolarisation des parents sur leurs méthodes parentales, etc.

Stacey (1998) recommande vivement d'interpréter avec prudence toute recherche montrant des associations entre le temps passé au travail ou à l'école et de faibles taux d'activité criminelle. Elle déclare que toute relation causale entre l'éducation et la criminalité découle vraisemblablement du rôle de socialisation et de supervision de l'éducation.

Cette brève revue indique clairement que d'autres études sont nécessaires dans ce domaine pour mieux comprendre le lien entre l'éducation et la criminalité. La quantité de travaux de recherche existants et leur portée ne permettent pas de conclure formellement qu'il existe une relation de cause à effet entre l'éducation et la criminalité ou que les deux sont simplement corrélées. De nouvelles données exhaustives sont nécessaires.

Aide sociale et chômage

On peut se demander si l'aide sociale et le chômage doivent être vus dans la perspective de rendements économiques plutôt que sociaux. En réalité, on peut les voir de l'une et l'autre façon. Des rendements économiques évidents sont liés à l'emploi, mais également des rendements sociaux.

L'association entre niveau de scolarité et chômage est relativement stable, comme le montrent les données du Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation (2012). Selon les travaux réalisés par le Conseil, durant la dernière récession économique, les personnes les moins scolarisées ont été le plus touchées par le chômage. Ainsi, le nombre de personnes employées n'ayant pas terminé leur secondaire a diminué d'un peu plus de 10 % entre 2008 et 2009. La diminution a été significativement plus faible chez les diplômés du secondaire (y compris les personnes ayant fait des études postsecondaires partielles), avec une chute de

l'emploi net de moins de 4 % (Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 2012). Selon le même rapport, le seul groupe qui a conservé des taux d'emploi relativement stables est celui des personnes qui détiennent un diplôme d'EPS. S'il est vrai que depuis 2011, la croissance de l'emploi n'a pas suivi le rythme de l'offre pour ce groupe, les diplômés d'EPS s'en tirent encore beaucoup mieux que les personnes n'ayant pas fait d'EPS (Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 2012).

On constate que les travailleurs scolarisés sont dans une position avantageuse outre-frontière également. Les personnes possédant une formation collégiale affichaient le taux de chômage le plus bas aux États-Unis au cours de la dernière récession (Carnevale, Smith et Strohl, 2010). Utilisant un modèle de changements technologiques favorisant la qualification pour expliquer les faibles taux d'emploi actuels aux États-Unis, Beaudry, Green et Sand (2013) démontrent que les travailleurs peu scolarisés affichaient des résultats moins favorables que les travailleurs très scolarisés durant la période d'effondrement du cycle d'effondrement et de prospérité. Carnevale et al. (2010) observent également que les travailleurs qui n'ont pas fait d'EPS sont moins susceptibles d'être embauchés durant la phase de reprise de la récession que les travailleurs ayant fait des études collégiales.

Riddell et Song (2009) ont démontré que l'éducation avait également un effet causal sur l'adaptabilité ou, plus spécifiquement, que le taux de succès des démarches de réemploi (des chômeurs) augmentait avec le niveau de scolarité. En outre, les personnes très scolarisées utilisent mieux les stratégies de recherche d'emploi, dont on pense qu'elles augmentent les probabilités de réemploi (Riddell et Song, 2009).

L'aide sociale est liée au chômage et associée au niveau de scolarisation (p. ex. Conseil national du bien-être social, 1998; Robison et Christophersen, 2004). Un rapport du Conseil national du bien-être social (1998) établit que les personnes ayant fait des EPS sont moins susceptibles de recevoir de l'aide sociale que celles qui n'ont fait que des études secondaires. Le travail de Barrett (2000), qui met l'accent sur la durée des périodes de réception d'aide sociale, met également en lumière la relation entre niveau de scolarité et aide sociale.

À partir de données sur les bénéficiaires de l'aide sociale au Nouveau-Brunswick, Barrett (2000) constate que le niveau de scolarité a une plus grande incidence sur la durée des périodes de réception d'aide sociale des femmes que des hommes. La durée médiane d'une période pour les hommes n'ayant fait que des études primaires est de six mois et de cinq pour ceux qui ont fait leurs études secondaires ou postsecondaires, ce qui établit que les hommes connaissent des périodes d'aide sociale de durée similaires peu importe leur niveau de scolarité. Les femmes par contre connaissent des périodes beaucoup plus longues, d'une durée médiane de douze mois pour celles qui n'ont fait que des études primaires, de neuf mois pour celles ayant fait des études secondaires et de six mois pour celles ayant fait des EPS (Barrett, 2000).

La revue de la littérature fait apparaître que malgré des données démontrant l'existence d'une association positive entre l'éducation et les rendements sociaux, il n'y a pas de consensus quant à la relation de causalité. Des variables instrumentales ont été utilisées pour illustrer la causalité, mais certains émettent des doutes quant à l'utilisation des lois rendant obligatoires la scolarité comme instruments.

Données

La recherche sur les rendements sociaux de l'éducation tend à s'intéresser à la corrélation ou à la causalité. Les résultats présentés dans cette section reflètent les corrélations entre le niveau de scolarité et les résultats, et ne tirent aucune conclusion sur la causalité.

Cette section puise dans de multiples sources de données pour expliquer la relation qui existe entre l'éducation et les mesures des rendements sociaux. La majorité des analyses se servent de données brutes et comportent des tests de signification (désignés par un astérisque au tableau 1) afin de cerner les

différences statistiquement significatives (α=0,05) entre le niveau de scolarité et chaque variable d'intérêt. Les données provenant exclusivement d'enquêtes canadiennes, les résultats nous aideront à comprendre l'association entre l'éducation et les rendements sociaux dans le contexte canadien.

Le tableau 1 présente un bref résumé des données utilisées¹. Le rapport utilise également deux autres sources de données : Robison and Christophersen (2004) et le Conseil national du bien-être social (2012), qui ne figurent pas dans le tableau qui suit.

¹ L'information utilisée pour peupler ce tableau provident des guides de l'utilisateur pertinents disponibles sur le site Web de Statistique Canada.

Tableau 1 : Sources de données

Nom de l'enquête	Année(s)	Nombre de répondants	Population cible	Objectifs de l'enquête	Catégorie de rendement social pertinente
Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues*	2011	10 076	Personnes de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant dans l'une des 10 provinces canadiennes	olus ne vivant pas en etablissement et résidant dans l'une des 10 laquelle la population ciblee consomme de l'alcool et des drogues ainsi que les méfaits connexes	
Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*	2010	14 059 (après sous- échantillonn age des non- bénévoles	Personnes de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant dans l'une des 10 provinces canadiennes (composante provinciale)	Recueillir des données nationales sur le bénévolat, les dons de charité et l'engagement civique pouvant être utilisées pour orienter l'élaboration des politiques et programmes pertinents ainsi que fournir des données actuelles et fiables au Système de comptabilité nationale	Engagement civique
Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada*	2011	20 703	Personnes de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant dans l'une des 10 provinces canadiennes	Fournir de façon continue des données qui mesurent la prévalence du tabagisme et qui permettent de mesurer le changement au fil du temps	Santé et bonheur
Enquête sociale générale - L'emploi du temps*	2010 (cycle 24)	15 390	Personnes de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant dans l'une des 10 provinces canadiennes	Recueillir des données pertinentes du point de vue de la politique sociale et qui permettent d'évaluer les tendances sociales	Engagement civique Santé et bonheur
Enquête sur la population active	2008-2012	Varie (selon la méthodologi e de l'Enquête sur la population active de 2008, l'échantillon canadien était de 52 653)	Personnes de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement et résidant au Canada, excluant les personnes vivant sur une réserve et les membres à temps plein des forces armées canadiennes	Fournir des mesures actuelles de l'activité sur le marché du travail au Canada. Les données servent à la planification et à l'évaluation des programmes d'emploi par le gouvernement	Aide sociale et chômage
Profil instantané d'une journée des détenus dans les établissements correctionnels pour adultes du Canada ²	1996	23 679	Tous les détenus incarcérés dans les prisons provinciales/ territoriales et fédérales pour y purger leur peine à minuit le 5 octobre 1996	és dans les provinciales/ les et fédérales urger leur peine à	

² Des pourcentages sont présentés plutôt que des données brutes, comme c'est le cas de toutes les autres données du tableau.

Engagement civique

Les tableaux qui suivent présentent trois grandes mesures de l'engagement civique. La première évalue la relation entre le niveau de scolarité et le bénévolat; la deuxième présente la relation entre le niveau de scolarité et le don de charité; la troisième utilise trois mesures de l'efficacité collective (terme souvent utilisé dans les recherches sur les quartiers et expliqué en détail plus loin) afin de déterminer s'il existe un type quelconque de relation entre ces mesures et le niveau de scolarité.

L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP) constitue une bonne source de données pour l'évaluation du bénévolat ainsi que des dons de charité. Les répondants doivent donner des détails sur leurs activités de bénévolat et de don. Afin de saisir des données sur les répondants pendant leurs années d'activité, l'échantillon a été limité aux 25 à 64 ans. Le tableau 2 ci-dessous contient de multiples mesures du don de charité par niveau de scolarité.

En plus de contrôler l'âge, le tableau 2 tient compte de l'effet du revenu, ce qui élimine certaines des questions entourant l'abordabilité du don, puisque les gains ne sont pas distribués de façon proportionnelle par niveau de scolarité. Si la variable gains n'est pas contrôlée, on ne peut pas reconnaître la variation qui existe entre les gains par niveau de scolarité. L'ECDBP ventile les revenus du ménage selon cinq groupes³. Plutôt que de les présenter tous les cinq, le tableau 2 présente les groupes de revenus (entre 60 000 \$ et moins de 100 000 \$) affichant la distribution la plus égale par niveau de scolarité. Des analyses ont été effectuées pour les autres groupes (moins de 20 000\$; de 20 000 \$ à moins de 40 000 \$; de 40 000 \$ à moins de 60 000 \$; 100 000 \$ et plus) et les résultats qui divergeaient de ceux du tableau 2 seront soulignés.

Le tableau 2 montre qu'une vaste majorité de répondants ont déclaré faire des dons en argent. Cependant, il y avait des différences statistiquement significatives selon les niveaux de scolarité. Lorsque l'on examine le don chez les adultes de 25 à 64 ans, dont le revenu du ménage est compris entre 60 000 \$ et moins de 100 000 \$, les diplômés collégiaux étaient plus susceptibles de faire un don à un organisme de charité que les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau inférieur d'études. Les personnes qui détenaient au plus un diplôme d'études secondaires et dont le revenu du ménage étaient inférieur à 60 000 \$ et supérieur à 100 000 \$ étaient systématiquement moins susceptibles de donner que les personnes de tous les autres groupes de scolarité.

Les diplômés universitaires étaient plus susceptibles que les autres de déclarer faire du bénévolat, une activité que certains peuvent trouver difficile en raison de l'engagement de temps nécessaire. Les diplômés d'université étaient également le seul groupe à déclarer un taux de bénévolat d'au moins 50 % dans la catégorie de revenu qui nous intéresse principalement. Ils étaient également significativement plus susceptibles de faire du bénévolat que tous les autres, et les diplômés collégiaux étaient plus significativement susceptibles de déclarer faire du bénévolat que les diplômés du secondaire. En examinant tous les autres groupes de revenu, on remarque que les personnes dont le niveau de scolarité le plus élevé était un diplôme du secondaire sont toujours parmi les moins susceptibles de faire du bénévolat et des dons.

Il n'est pas rare que des personnes soient bénévoles et qu'elles fassent des dons d'argent, et le dernier type de don de charité présenté au tableau 2 mesure cette combinaison. Des quatre catégories de la variable « bénévole et donateur », il ressort que les deux types de dons de bienfaisance les plus communs sont le bénévolat et le don, ou le don seulement. Les diplômés universitaires étaient plus susceptibles que tous les autres répondants d'être bénévoles et donateurs, tandis que les diplômés du secondaire étaient moins susceptibles d'être bénévoles et donateurs que les diplômés universitaires et collégiaux. De tous les autres groupes de revenu, les diplômés du secondaire étaient toujours parmi les moins susceptibles d'être à la fois bénévoles et donateurs.

_

³ Le revenu personnel a également été fourni mais ne comprend pas de cas valide.

Dans le cas des répondants dont le revenu du ménage se situait entre 60 000 \$ et moins de 100 000 \$ et qui ont déclaré être bénévoles seulement, aucune différence significative n'a été observée par niveau de scolarité. Cependant des différences significatives ont été observées entre d'autres groupes de revenu. Les diplômés universitaires dont le revenu du ménage était d'au moins 100 000 \$ étaient plus susceptibles que les diplômés collégiaux de ne faire que du bénévolat et également plus susceptibles de ne faire que du bénévolat que les diplômés du collège et du secondaire dont le revenu du ménage était inférieur à 20 000 \$.

Comparativement à leurs homologues, les diplômés universitaires dont le revenu du ménage était compris entre 60 000 \$ et moins de 100 000 \$ étaient les moins susceptibles de se déclarer donateurs seulement. Ils étaient également moins susceptibles que les diplômés collégiaux de n'être que donateurs lorsque leur revenu du ménage était d'au moins 100 000 \$. Cette tendance ne s'applique cependant pas à tous les groupes de revenu, puisque les diplômés d'université dont le revenu du ménage était de 20 000 \$ à 39 9999 \$ étaient plus susceptibles que les diplômés du secondaire et du collège de n'être que donateurs.

Chez les répondants dont le revenu du ménage était compris entre 60 000 \$ et moins de 100 000 \$, les diplômés du collège étaient les moins susceptibles de n'être ni bénévoles ni donateurs, et les diplômés d'université et du secondaire les plus susceptibles. Un examen des autres groupes nous permet de constater que les diplômés du secondaire, peu importe leur groupe de revenu du ménage, étaient parmi les plus susceptibles de n'être ni bénévoles ni donateurs.

Tableau 2 : Don de charité par niveau de scolarité, revenu du ménage : 60 000 \$ à moins de 100 000 \$

		Plus haut niveau de scolarité atteint					
		Université	Collège	EPS partielles	Études sec. ou moins		
Donateur	Oui	88,6 % _{a,b}	91,3 % _a	88,6 % _{a,b}	83,9 % _b		
Bénévole	Oui	58,1 % _a	46,7 % _b	45,1 % _{b,c}	37,3 % _c		
Bénévole et donateur	Bénévole et donateur	55,9 % _a	43,8 % _b	44,1 % _{b,c}	35,3 % _c		
	Bénévole, pas donateur	2,2 % _a	2,9 % _a	0,9 %a	2,0 %a		
	Pas bénévole, donateur	32,7 % _a	47,5 % _b	44,4 % _b	48,6 % _b		
	Ni bénévole, ni donateur	9,2 % _a	5,8 % _b	10,5 % _{a,b}	14,1 % _a		

Source : Fichier de micro-données à grande diffusion publié pas l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation 2010

Le concept d'efficacité collective, fréquemment utilisé dans le cadre des études de quartiers, décrit « la cohésion sociale entre voisins agencée à leur volonté d'intervenir au nom du bien commun » (Sampson, Raudenbush et Earls, 1997, p. 1). Les mesures utilisées dans la présente analyse – aider un voisin, recevoir l'aide d'un voisin et percevoir son voisinage comme un endroit où les gens s'aident les uns les autres – sont considérées comme des indicateurs raisonnables de l'efficacité collective selon cette définition.

Lorsque l'on a demandé aux répondants s'ils vivaient dans un quartier où les voisins s'entraident, la majorité des répondants ont dit que c'était le cas et aucun des groupes de répondants (par niveau de scolarité), n'était plus susceptible que les autres de répondre positivement à cette question.

On a également demandé aux répondants s'ils avaient rendu service à un voisin au cours du dernier mois. Une seule différence significative a été trouvée entre les cinq niveaux de scolarité ciblés. Les diplômés du secondaire et d'université étaient significativement moins susceptibles que les diplômés des écoles de

métiers ou techniques d'avoir rendu service à un voisin au cours du mois ayant précédé l'entrevue. Le pourcentage le plus élevé de répondants, par niveau de scolarité, qui ont indiqué avoir rendu service à un voisins au cours du dernier mois étaient les diplômés de écoles de métiers ou techniques, bien que ce pourcentage n'était pas significativement plus élevé que celui des diplômés collégiaux ou des répondants ayant fait des EPS partielles. On ne peut tirer aucune conclusion de fond sur les raisons pour lesquelles les diplômés des écoles de métiers ou techniques étaient significativement plus susceptibles de rendre service à leurs voisins que les autres diplômés, il serait toutefois utile de savoir de quels types de service il s'agit afin de déterminer si les qualifications propres à ces diplômés étaient mises à profit.

On a également demandé aux répondants si un voisin leur avait rendu service au cours du dernier mois. Les diplômés du secondaire ou les répondants n'ayant pas terminé leur secondaire étaient moins susceptibles que les autres d'indiquer qu'un voisin leur avait rendu service au cours du dernier mois.

Tableau 3 : Efficacité collective par niveau de scolarité

		Plus haut niveau de scolarité atteint					
		Université	Collège	Métiers/ techniques	EPS partielles (y compris métiers/tech.)	Études sec. ou moins	
Diriez-vous que ce voisinage est un endroit où les voisins s'entraident?	Oui	82,6 % _a	83,3 % _a	84,5 % _a	82,7 % _a	81,3 % _a	
Au cours du dernier mois, avez-vous rendu service à un voisin?	Oui	66,9 % _a	68,4 % _{a,b}	73,0 % _b	69,4 % _{a,b}	66,7 %a	
Au cours du dernier mois, est-ce qu'un de vos voisins vous a rendu un service?	Oui	62,6 % _a	62,0 % _{a,b}	62,5 % _{a,b}	62,0 % _{a,b}	57,1 % _b	

Source : Fichier de micro-données à grande diffusion publié par l'Enquête sociale générale 2010 (cycle 24)

Santé et bonheur

Sur la base des données de l'Enquête sociale générale 2010, (ESG, cycle 24), cinq mesures de la santé et du bonheur ont été évaluées, par niveau de scolarité, pour les répondants de 25 à 64 ans. La majorité des mesures présentées sont notées selon des échelles différentes, mais dans tous les cas, plus la note est basse, plus le résultat est positif.

Les mesures autoévaluées de la santé ne sont pas objectives, mais on estime qu'elles nous donnent une idée de l'état de santé général. On a demandé aux répondants de noter leur santé physique et mentale sur une échelle à cinq points. Les diplômés d'université avaient la meilleure santé autoévaluée et leur note moyenne était significativement plus élevée que celle des répondants des autres niveaux de scolarité. D'autres différences entre les notes de santé autoévaluées sont observées par niveau de scolarité – l'autoévaluation de la santé des diplômés d'école de métiers ou techniques étant significativement meilleure que celle des diplômés du secondaire qui, en moyenne, déclaraient la perception la plus négative de leur état de santé.

Le groupe des diplômés universitaires était le seul à afficher des perceptions significativement différentes de leur santé mentale. Ils avaient en moyenne des perceptions plus positives de leur santé mentale que les autres groupes et ces résultats se comparent à ceux qui précèdent. Il convient de souligner que les répondants ont noté toutes les mesures de la santé (physique et mentale, de bonne à très bonne, ce qui indique que les Canadiens ont une assez bonne perception de leur santé physique et mentale générale.

(1=excellente, 2=très bonne, 3=bonne, 4=passable, 5=faible)

Tableau 4 : Santé autoévaluée par niveau de scolarité

	Plus haut niveau de scolarité atteint					
	Université	Collège	Métiers/ techniques	EPS partielles (y compris métiers/tech.)	Études sec. ou moins	
			Moyenne			
Santé autoévaluée	2,36 _a	2,47 _b	2,50 _b	2,53 _{b,c}	2,65 _c	
Santé mentale autoévaluée	2,18 _a	2,31 _b	2,31 _b	2,32 _b	2,34 _b	

Source : Fichier de micro-données à grande diffusion publié par l'Enquête sociale générale 2010 (cycle 24)

Si la note moyenne d'autoévaluation de la santé des répondants possédant les niveaux les plus élevés de scolarité était supérieure à celle des autres répondants, ceux-ci déclaraient consommer de l'alcool plus souvent en moyenne que les répondants des niveaux de scolarité inférieurs. Ainsi, les personnes ayant terminé au plus le secondaire étaient moins susceptibles que les diplômés d'université de consommer de l'alcool une fois par semaine, deux ou trois fois par semaine et de quatre à six fois par semaine.

Tableau 5 : Consommation hebdomadaire d'alcool par niveau de scolarité

		Plus haut niveau de scolarité atteint						
		Université	Collège	Métiers/ techniques	EPS partielles (y compris métiers/tech.)	Études sec. ou moins		
	Jamais	18,3 % _a	16,4 % _{a,b}	16,1 % _{a,b}	13,5 % _b	23,0 % _c		
	Moins d'une fois par							
Au cours des 12	mois	16,0 % _a	21,4 % _{b,c}	17,2 % _{a,b}	23,3 % _c	21,3 % _{b,c}		
derniers mois, à	Une fois par mois	9,6 %a	10,6 % _a	13,0 % _a	10,8 % _a	10,7 %a		
quelle fréquence avez-vous	2 à 3 fois par mois	13,6 % _a	12,1 % _a	10,6 % _a	13,4 % _a	13,6 % _a		
consommé des	Une fois par semaine	16,0 % _{a,b}	19,4 % _a	13,3 % _{b,d}	13,6 % _{b,c,d}	11,4 % _d		
boissons alcoolisées?	2 à 3 fois par							
alcoolisees:	semaine	17,8 % _{a,b}	14,7 % _{a,c}	20,1 % _b	16,2 % _{a,b,c}	13,1 % _c		
	4 à 6 fois par							
	semaine	5,4 %a	2,1 % _b	5,4 %a	5,2 % _a	2,8 % _b		
	Tous les jours	3,4 % _a	3,5 % _a	4,3 % _a	4,0 % _a	4,1 % _a		

Source : Fichier de micro-données à grande diffusion publié par l'Enquête de surveillance canadienne de la consommation d'alcool et de drogues 2011

Lorsque l'on examine le statut de fumeur par niveau de scolarité, le profil correspond davantage à ce à quoi on pouvait s'attendre à la lumière des résultats de l'autoévaluation de la santé par groupe de scolarité. Les diplômés universitaires étaient significativement moins susceptibles que les autres d'être fumeurs actuels, tandis que les diplômés collégiaux et les répondants ayant fait une forme quelconque d'EPS étaient plus

susceptibles d'être fumeurs que les diplômés d'université, mais moins susceptibles d'être fumeurs que les répondants possédant au plus un diplôme du secondaire.

Un profil similaire a été constaté pour les répondants n'ayant jamais fumé. Les diplômés universitaires étaient plus susceptibles de déclarer n'avoir jamais fumé et les répondants possédant au plus un diplôme d'études secondaires étaient moins susceptibles de déclarer n'avoir jamais été fumeurs. À l'exception des anciens fumeurs, les diplômés collégiaux avaient tendance à se situer au milieu et leurs résultats étaient similaires à ceux ayant fait des EPS partielles. L'association négative entre l'éducation et le fait d'avoir déjà fumé est également appuyée par Oreopoulos et Salvanes (2011), qui tiennent comptent du revenu et d'autres variables liées aux antécédents familiaux.

Tableau 6 : Statut de fumeur par niveau de scolarité

		Plus haut niveau de scolarité atteint					
				EPS	,		
		Université	Collège	partielles	Études sec. ou moins		
0(-) (-)-	Fumeur actuel	9,3 % _a	19,9 % _b	20,7 % _b	29,6 % _c		
Statut de fumeur	Ancien fumeur	21,3 % _a	29,6 % _b	24,8 % _c	27,7 % _{b,c}		
	N'a jamais fumé	69,4 % _a	50,5 % _b	54,5 % _b	42,7 % _c		

Source : Fichier de micro-données à grande diffusion publié par l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada 2011

Si tous les scores se situent entre trois et quatre, des différences significatives sont observées entre le degré de satisfaction à l'égard de la vie par niveau de scolarité. Les diplômés d'université et de collège déclarant des degrés de satisfaction significativement plus élevés que les personnes ayant fait des EPS partielles.

(1=très satisfait ... 10=très insatisfait)

Tableau 7 : Satisfaction à l'égard de la vie par niveau de scolarité

	Plus haut niveau de scolarité atteint					
				EPS partielles	Études	
			Métiers/	(y compris	sec. ou	
	Université	Collège	techniques	métiers/tech.)	moins	
	Moyenne					
Satisfaction à l'égard de la vie	3,47 _a	3,50 _a	3,57 _{a,b}	3,76 _b	3,54 _{a,b}	

Source : Fichier de micro-données à grande diffusion publié par l'Enquête sociale générale 2010 (cycle 24)

En plus d'autoévaluer leur santé physique et mentale, les répondants à l'ESG ont évalué le niveau de stress de leurs journées. Tous les groupes de scolarité ont déclaré que leurs journées étaient de « pas du tout stressantes » à « un peu stressantes ». Cependant, les diplômés du secondaire et les répondants n'ayant pas terminé leur secondaire ont indiqué des niveaux de stress quotidien significativement inférieurs à ceux de tous les autres groupes de scolarité. Bien que l'ampleur des différences soit très assez petite, elle n'en est pas moins statistiquement significative.

(1=pas du tout stressantes, 2=pas tellement stressantes, 3=un peu stressantes, 4=assez stressantes, 5=extrêmement stressante

Tableau 8 : Niveau de stress quotidien autodéclaré par niveau de scolarité

	Plus haut niveau de scolarité atteint					
				EPS partielles	Études	
			Métiers/	(y compris	sec. ou	
	Université	Collège	techniques	métiers/tech.)	moins	
			Moyenne			
Niveau de stress autodéclaré	2,95 _a	2,94 _a	2,84 _a	2,89 _a	2,72 _b	

Source : Fichier de micro-données à grande diffusion publié par l'Enquête sociale générale 2010 (cycle 24)

L'ESG 2010 a énuméré un certain nombre de sources de stress et demandé aux répondants qui ont autoévalué leur niveau de stress quotidien d'indiquer quelles en étaient les principales sources. De nombreuses différences significatives entre les sources de stress par niveau de scolarité se sont révélées et certaines de ces différences appuient les résultats présentés tout au long du rapport. Le travail était la source de stress la plus fréquemment mentionnée par tous les groupes, la moitié des diplômés universitaires ont déclaré que c'était une source de stress, ce qui est significativement plus élevé que chez les autres groupes. Le pourcentage de répondants qui ont mentionné le travail comme leur principale source de stress a également diminué avec le niveau de scolarité, les répondants ayant fini au plus leur secondaire ayant été les moins susceptibles de déclarer le travail comme principale source de stress. Cette relation entre le niveau de scolarité et la source de stress résulterait du statut de ces personnes dans leur milieu de travail puisque les postes de haut niveau, qui tendent à exiger des niveaux de scolarité élevés, sont assorties de responsabilités additionnelles.

Les préoccupations financières et la santé sont deux autres sources de stress qu'il convient de souligner. Les diplômés d'université étaient moins susceptibles que les autres de déclarer des inquiétudes de nature financière comme principale source de stress. Cela pourrait être attribuable aux meilleurs résultats sur le marché du travail, notamment de meilleurs salaires, souvent liés aux niveaux supérieurs de scolarité. Certains répondants seulement ont indiqué que la santé était leur principale source de stress, mais les différences entre les groupes de scolarité étaient importantes. Les répondants ayant terminé au plus leur secondaire étaient plus susceptibles que les autres de mentionner la santé comme principale source stress et, en général, le pourcentage de répondants déclarant la santé comme principale source de stress diminuait avec l'augmentation du niveau de scolarité.

Tableau 9 : Principale source de stress par niveau de scolarité

	Plus haut niveau de scolarité atteint							
	Université	Collège	Métiers/ techniques	EPS partielles (y compris métiers/tech.)	Études sec. ou moins			
Travail	50,4 % _a	44,0 % _b	41,9 % _b	33,2 % _c	25,5 % _d			
Inquiétudes au niveau								
financier	8,1 % _a	12,5 % _b	14,8 % _b	14,2 % _b	14,3 % _b			
Famille	12,1 % _a	16,3 % _b	15,8 % _b	16,7 % _b	21,1 % _c			
Études	3,2 % _a	1,6 % _b	0,6 % _b	12,3 % _c	7,9 % _d			
N'a pas assez de temps	15,3 % _a	14,1 % _{a,b}	11,3 % _{b,c}	9,8 % _c	9,8 % _{c,d}			
Santé	4,0 %a	4,7 % _{a,b}	6,8 % _b	5,4 % _{a,b}	10,0 % _c			
Autre	7,0 %a	6,8 % _a	8,7 % _{a,b}	8,4 % _{a,b}	11,3 % _b			

Source : Fichier de micro-données à grande diffusion publié par l'Enquête sociale générale 2010 (cycle 24)

La plupart des répondants ont dit être assez satisfaits de l'équilibre entre leur travail et leur vie personnelle, mais ceux ayant terminé au plus leur secondaire étaient plus susceptibles de déclarer être satisfaits que les diplômés d'université et que les répondants ayant fait des EPS sous une forme quelconque. Encore une fois, on attribue ce résultat aux types de poste occupés par les répondants ayant un niveau supérieur de scolarité.

(1=très satisfait, 2=satisfait, 3=ni satisfait ni insatisfait, 4=insatisfait, 5=très insatisfait)

Tableau 10 : Satisfaction à l'égard de l'équilibre travail-vie personnelle par niveau de scolarité

	Plus haut niveau de scolarité atteint						
	EPS partielles						
			Métiers/	(y compris	sec. ou		
	Université	Collège	techniques	métiers/tech.)	moins		
	Moyenne						
Satisfaction à l'égard de l'équilibre							
travail-vie personnelle	2,17 _a	2,14 _{a,b}	2,15 _{a,b}	2,18 _a	2,04 _b		

Source : Fichier de micro-données à grande diffusion Enquête sociale générale 2010 (cycle 24)

Criminalité

De nombreux types de rendements sociaux peuvent être évalués à partir des ensembles de données de Statistique Canada comme l'ESG, mais un nombre limité seulement d'ensembles de données sur la criminalité fournissent des renseignements sociodémographiques sur les délinquants et, en particulier par niveau de scolarité. Une des sources de données est le Profil instantané d'une journée des détenus dans les établissements correctionnels pour adultes du Canada. Ses données sont informatives car elles contiennent des renseignements sociodémographiques, mais elles sont périmées – l'enquête ayant été réalisée en 1996. Compte tenu de la vaste quantité de données manquantes du Service correctionnel du Canada, il faut interpréter avec prudence les résultats du Profil instantané. Cedi étant dit, l'approche adoptée ici est que des données périmées sont préférables à l'absence de données.

⁴ Données manquantes pour 3 782 détenus provinciaux et territoriaux et pour 8 860 détenus de Service correctionnel Canada (64 %).

Bien que les données ne révèlent pas de relation linéaire entre le niveau de scolarité et l'incarcération, on constate que le pourcentage de détenus qui ont terminé leur douzième année ou plus est nettement inférieur à celui du reste de la population carcérale. Ce résultat concorde avec les conclusions de recherches antérieures. L'analyse ne tient pas compte du type de crime commis, il serait donc utile de voir cette ventilation puisque des recherches antérieures soulignent une corrélation positive entre des niveaux de scolarité élevé et les crimes de cols blancs (p. ex. Lochner, 2004).

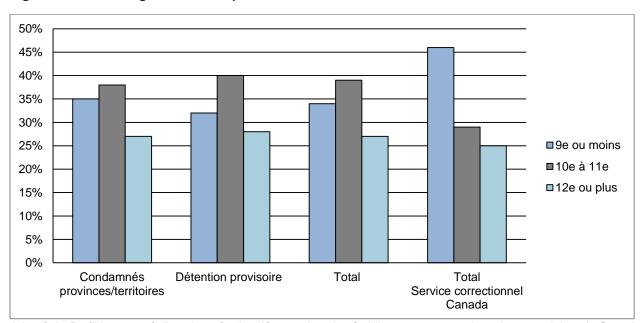


Figure 1 : Pourcentage de détenus par niveau de scolarité

Adapté du *Profil instantané d'une journée des détenus dans les établissements correctionnels pour adultes du Canada* par S. Trevethan, G. Carrière, B. MacKillop et A. Finn, Centre canadien de la statistique juridique et par D. Robinson, F. J. Porporino et W. A. Millson, T3 AssociatesTraining and Consulting, 1996, Ottawa, Ontario, Statistique Canada.

Robison et Christophersen (2004) ont conclu un contrat avec l'Association of Community College Trustees en 1999 pour la création d'un modèle permettant d'évaluer les estimations des bienfaits économiques liés à l'enseignement supérieur au niveau individuel et au niveau sociétal (contribuable). En s'appuyant sur les donnés du Profil instantané d'une journée des détenus dans les établissements correctionnels pour adultes du Canada et d'autres sources de Statistique Canada, Robison et Christophersen (2004) présentent les taux d'incarcération par niveau de scolarité ainsi que la diminution des taux d'incarcération associée à l'atteinte d'un niveau supérieur de scolarité.

L'ampleur de la réduction des taux d'incarcération par niveau de scolarité varie, la réduction la plus importante étant observée entre des études secondaires partielles et un diplôme d'études secondaires, suivi du bond entre une année et deux années d'EPS.

Tableau 11 : Taux d'incarcération par niveau de scolarité

	Taux d'incarcération			
	Moyen	Réduction		
Niveau de scolarité	%			
Moins qu'un diplôme du secondaire	0,2	S.O.		
Diplôme du secondaire ou l'équivalent	0,2	15,5		
Une année ou moins d'EPS	0,1	8,8		
Deux années ou moins d'EPS	0,1	10,7		
Plus de deux années d'EPS	0,1	5,6		

Adapté de *The Socioeconomic Benefits Generated by 24 Colleges of Applied Arts and Technology in Ontario. Volume 1 : Main Report*, M. H. Robison et K. A. Christophersen, 2004, CCbenefits, Inc.

Le rapport *Statistiques sur les services correctionnels pour les adultes au Canada 2010-2011* présente des données plus récentes mais moins détaillées. Il souligne que trois provinces (la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador) consignent et déclarent le niveau de scolarité des détenus au moment où ils sont admis pour purger leur peine. Ces trois provinces ne comptent que 7,7 % des détenus⁵, mais il y a peu de raisons de supposer que les profils qui y sont observés dévient significativement de ceux d'autres provinces. Les données provinciales agrégées pour la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador montrent qu'un peu moins de la moitié des délinquants (44 %) âgés de 25 ans ou plus au moment de leur admission n'avaient pas terminé le secondaire, un pourcentage remarquablement plus élevé que dans la population générale (21 %) (Centre canadien de la statistique juridique, 2012).

Aide sociale et chômage

L'examen des taux de chômage⁶ par niveau de scolarité permet de repérer des tendances claires. Lorsque l'on considère une période de dix ans, on peut constater une tendance uniforme des taux d'emploi par rapport au niveau de scolarité. Les diplômés universitaires affichent systématiquement les taux de chômage les plus faibles et, peut-être de façon imprévue, les diplômés du secondaire qui ont fait des EPS partielles, le taux le plus élevé. Durant la récession, les taux de chômage des diplômés du secondaire, ayant ou non fait certaines EPS, étaient à peu près égaux, mais un écart a commencé à se creuser entre les deux durant la période de reprise, les diplômés du secondaire sans EPS s'en sortant un peu mieux.

Comme nous l'avons mentionné dans la revue de la littérature, la plus récente récession a eu une incidence différente sur les taux de chômage selon le niveau de scolarité, Les diplômés d'université ont été les moins touchés, tandis que les diplômés de collège ont été affectés dans une plus grande mesure, mais pas autant que les diplômés du secondaire. Le taux de chômage des diplômés du secondaire ayant fait des EPS partielles a augmenté de façon constante entre 2008 et 2001, ce n'est qu'en 2012 qu'il a commencé a diminué.

⁵ La détention inclut la détention après condamnation, la détention provisoire et d'autres formes de détention temporaire (ou une combinaison de celles-ci).

⁶ Défini comme le nombre de chômeurs divisé par le nombre de personnes dans la population active (employés ou à la recherche d'un emploi).

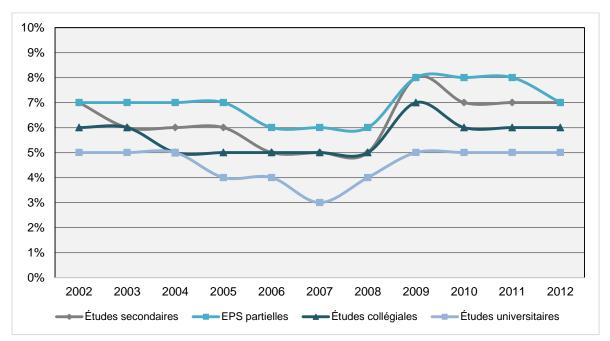


Figure 2 : Taux de chômage par niveau de scolarité (25 à 64 ans), 2002-2012

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active (282-0004)

Le tableau 12 reproduit un des tableaux du rapport de Robison et Christophersen (2004) et illustre les probabilités de demander de l'assurance-emploi ou de l'aide sociale selon le niveau de scolarité, Il existe une association claire entre le niveau de scolarité et l'aide sociale, c'est-à-dire que lorsque le niveau de scolarité augmente, le pourcentage de personnes qui reçoivent une aide financière, qu'il s'agisse de prestations d'aide sociale ou d'assurance-emploi, diminue.

Tableau 12 : Prestations d'aide sociale ou d'assurance-emploi par niveau de scolarité

	Aide sociale		Assurance-emploi	
	Moyenne	Réduction	Moyenne	Réduction
Niveau d'études	%		%	
Moins que le diplôme du secondaire	11,2	S.O.	11,2	S.O.
Diplôme du secondaire ou équivalence	8,6	23,0	8,3	25,9
Une année ou moins d'EPS	7,4	14,4	6,9	16,9
Deux années ou moins d'EPS	6,0	18,6	5,4	22,4
Plus de deux années d'EPS	5,4	10,6	4,6	13,4

Adaptée de *The Socioeconomic Benefits Generated by 24 Colleges of Applied Arts and Technology in Ontario. Volume 1: Main Report*, M. H. Robison et K. A. Christophersen, 2004, CCbenefits, Inc.

Globalement, les données sur l'assurance-emploi et l'aide sociale font ressortir que l'éducation est associée à de meilleurs résultats.

Revenu

Le revenu annuel personnel ne fait pas partie des rendements sociaux, mais il est toutefois important d'attirer l'attention sur la relation entre un niveau supérieur de scolarité et le revenu, puisque l'on peut voir ce dernier comme jouant un rôle médiateur. La figure 3 illustre la relation linéaire qui existe entre les gains médians et le niveau de scolarité.

70 000 \$ 60 000 \$ 50 000 \$ 40 000 \$ 30 000 \$ 20 000 \$ 10 000 \$ \$ Études Études Études Études Études Baccalauréat Études de secondaires secondaires professionnelles collégiales universitaires niveau supérieur au baccalauréat partielles ou en niveau inférieur apprentissage au baccalauréat

Figure 3 : Gains médians des travailleurs à temps plein toute l'année par niveau de scolarité (de 25 à 64 ans), 2005

Source : Statistique Canada, Revenu et gains, Tableaux des faits saillants, Recensement 2006.

On a tenu compte du revenu au moment d'évaluer la relation entre les dons de charité et le niveau de scolarité puisqu'il s'agit clairement d'une variable médiatrice. Cependant, le revenu n'est pris en compte dans aucune autre des analyses présentées dans ce rapport. Il est intéressant de souligner que bien que l'on observe une relation linéaire évidente entre scolarité et revenu, cette relation n'est pas vérifiée entre la scolarité et les rendements sociaux ciblés. Il semble plutôt y avoir un point de rupture net – études secondaires ou moins. Cela ne signifie pas que le revenu ne peut pas nous aider à comprendre les rendements sociaux, mais qu'il ne peut pas à lui seul expliquer les rendements sociaux de l'éducation.

Conclusion

Le présent rapport examine les études des rendements sociaux liés à l'éducation et présente de nouvelles analyses des données ayant trait aux rendements sociaux dans le contexte canadien. Deux messages émergent clairement.

Premièrement, il est important d'aller au-delà de la sphère économique lorsque l'on évalue les avantages de l'éducation. Trop souvent, les personnes et les sociétés dans leur ensemble mettent l'accent sur les avantages économiques de l'éducation sans toutefois reconnaître que les rendements sont beaucoup plus vastes. Si les gains économiques à court terme peuvent sembler plus intéressants parce qu'ils sont

immédiats et tangibles, les gains à long terme comme de meilleurs résultats en matière de santé, sont également importants.

Deuxièmement, bien qu'aucun profil cohérent n'ait été trouvé entre le niveau de scolarité et les rendements sociaux examinés, il existe une ligne de démarcation nette entre les personnes qui ont au plus un diplôme d'études secondaires et celles qui ont fait une forme quelconque d'EPS. Il semble que les personnes soient beaucoup plus susceptibles de récolter des rendements sociaux si elles participent à une forme quelconque d'études supérieures.

Les personnes qui ont étudié au collège ou à l'université sont plus susceptibles de faire du bénévolat, de faire des dons et de voter, elles affichent des taux de chômage inférieurs et sont moins susceptibles d'avoir besoin de recourir à l'aide sociale. Il n'est donc peut-être pas surprenant que les taux de bonheur et de satisfaction à l'égard de la vie augmentent avec le niveau de scolarité.

Références

- Barrett, G. F. (2000). The effect of educational attainment on welfare dependence: Evidence from Canada, *Journal of Public Economics*, vol. 77, n° 2, p. 209-232.
- Beaudry, P., A. D. Green et B. Sand. (2013). *The great reversal in the demand for skill and cognitive tasks,* document de travail n° 18901 NBER, Cambridge, Mass., National Bureau of Economic Research.
- Berger, M. C. et J.P. Leigh. (1989). Schooling, self-selection, and health, *Journal of Human Resources*, vol. 24, n° 3, p. 433-455.
- Behrman, J. R. et B.L. Wolfe. (1987). How does mother's schooling affect family health, nutrition, medical care usage, and household sanitation? *Journal of Econometrics*, vol. *36*, n^{os} 1-2, p. 185-204.
- Central Intelligence Agency. (2012). The World Factbook: Canada. Mis à jour le 10 avril 2013. Extrait de : https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ca.html.
- Centre canadien de la statistique juridique. (2012). Statistiques sur les services correctionnels pour les adultes au Canada, 2010-2011, Ottawa, Statistique Canada, n° 85-002-X au catalogue.
- Conseil national du bien-être social. (1998). *Profil du bien-être social mythes et réalités*, Ottawa, Ontario, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n° H68-44/1998E au catalogue.
- Conseil national du bien-être social. (2012). *Profil de la pauvreté : Édiiton spéciale*, Ottawa, Ontario, n° HS51-2/2012SE-PDF au catalogue.
- Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. (2013). *Indicateurs de rendement un rapport sur la situation actuelle et sur ce que l'avenir nous réserve*, Toronto, le Conseil.
- Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation. (2012). *Indicateurs de l'éducation au Canada : rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation,* Ottawa, Ontario, Statistique Canada, n° 81-582-X au catalogue.
- Curtis, J., E. Grabb, T. Perks et T. Chui. (2008). Political involvement, civic engagement, and social inequality, dans E. Grabb et N. Guppy éd., *Social Inequality in Canada: Patterns, Problems and Policies* (p. 409-28), cinquième édition, Toronto, Pearson.
- Davies, J. (2002). *Empirical evidence on human capital externalities*, préparé pour la Direction de la politique de l'impôt, ministère des Finances, gouvernement du Canada, Mimeo, Department of Economics, Université Western Ontario, février 2002.
- Dee, T. S. (2004). Are there civic returns to education? *Journal of Public Economics*, vol. 88, n^{os} 9-10, p. 1697-1720.

- Feinstein, L. (2002). *Quantitative estimates of the social benefits of learning, 2: Health (depression and obesity,* Wider benefits of learning research report 6, Londres, R.-U., Centre for Research on the Wider Benefits of Learning.
- Grossman, M. (1975). The correlation between health and schooling, dans N. E. Terleckyj, éd., *Household Production and Consumption*, (p. 147-211), New York, Columbia University Press pour le National Bureau of Economic Research.
- Grossman, M. et J. Theodore. (1989). Socio-economic status and health: A personal research perspective, dans J. Bunker, D. Genby et B. Kehrer éd., *Pathways to Health: The Role of Social Factors,* p. 139-162. Menlo Park, Calif., Kaiser Foundation.
- Hodgkinson, V. et M. Weitzman. (1988). *Giving and volunteering in the United States: Findings from a national survey*, Washington, D.C., Independent Sector.
- Hout, M. (2012). Social and economic returns to college education in the United States, *Annual Review of Sociology*, vol. 38, p. 379-400.
- Lleras-Muney, A. (2005). The relationship between education and adult mortality in the United States, *Review of Economic Studies*, vol. 72, n° 1, p. 189-221.
- Lochner, L. (2004). Education, work, and crime: A human capital approach, *International Economic Review*, vol. 45, n° 3, p. 811-843.
- Lochner, L. et E. Moretti, E. (2004). The effect of education on crime: Evidence from prison inmates, arrests, and self-reports, *The American Economic Review*, vol. 94, n° 1, p. 155-189.
- Mazumder, B. (2007). How did schooling laws improve long-term health and lower mortality? Chicago, Illinois, Federal Reserve Bank of Chicago.
- McMahon, W. W. (1999). *Education and development: Measuring the social benefits*, Oxford, R-U., Oxford University Press.
- McMahon, W. W. (2000). The impact of human capital on non-market outcomes and feedbacks on economic development, Paris, OCDE.
- Micholas, A.C. (2007). Education, happiness and wellbeing. *Social Indicators Research*, vol. 87, n° 3, p. 347-366.
- Milligan, K., E. Moretti et P. Oreopoulos. (2004). Does education improve citizenship? Evidence from the United States and the United Kingdom, *Journal of Public Economics*, vol. 88, n^{os} 9-10, p. 1667-1695.
- Miner, R. (2010). People without jobs, jobs without people, Toronto, Miner Management Consultants.
- Mirowsky, J. et C. Ross. (2003). Education, social status, and health, New York, Walter de Gruyter.
- Oreopoulos, P. et K.G. Salvanes. (2011). Priceless: The nonpecuniary benefits of schooling, *Journal of Economic Perspectives*, vol. 25, n° 1, p. 159-184.

- Owens, J. (2004). A Review of the Social and Non-Market Returns to Education, Wales, R.-U., Education and Learning Network.
- Pallas, A. (2001). <u>The Effects of Schooling on Individual Lives</u>, dans M. Hallinan, éd., *Handbook of the Sociology of Education*, p. 499-525), New York, Kluwer/Plenum.
- Riddell, W. C. (2004). *The social benefits of education: New evidence on an old question*, document préparé pour Taking Public Universities Seriously, University of Toronto, les 3 et 4 décembre 2004.
- Riddell, W. C. et X. Song. (2009). *The causal effects of education on adaptability to employment shocks:* Evidence from the Canadian labour market, document de travail n° 8, Vancouver, Réseau canadien de chercheurs dans le domaine du marché du travail et des compétences.
- Robison, M. H. et K.A. Christophersen. (2004). *The socioeconomic benefits generated by 24 colleges of applied arts and technology in Ontario*, volume 1, rapport principal, Moscow, ID, CCbenefits, Inc.
- Sampson, R. J., S.W. Raudenbush et F. Earls. (1997). Neighborhoods and violent crime: A multilevel study of collective efficacy, *Science*, vol. 227, p. 918-923.
- Sheeran, P., D. Abrams et S. Orbell. (1995). Unemployment, self-esteem, and depression: A social comparison theory approach, *Basic and Applied Social Psychology*, vol. 17, no (1/2), p. 65-82.
- Stacey, N. (1998). Social benefits of education, *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 559, n° 1, p. 54-63.
- Stephens, M. Jr. et D.Y. Yang. (2013). *Compulsory education and the benefits of schooling*, document de travail n° 19369. Cambridge, Mass., National Bureau of Economic Research.
- Witte, A. D. (1997). Crime, dans J. Behrman et N. Stacey éd, *The Social Benefits of Education* (p. 219-246). Ann Arbor, Mich., University of Michigan Press.
- Wolfe, B. L. et J.R. Behrman. (1982). Determinants of Child Mortality, Health, and Nutrition in a Developing Country, *Journal of Development Economics*, vol. 11, octobre, p. 163-194.
- Wolfe, B. et S. Zuvekas. (1997). Nonmarket Outcomes of Schooling, *International Journal of Education Research*, vol. 27, p. 491-501.
- Yang, Y. (2008). Social inequalities in happiness in the United States, 1972-2004, An age-period-cohort Analysis, *American Sociological Review*, vol. 73, n° 2, p. 204-226.